



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WADIS 24/60

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WADIS 24/60

Numéro du produit 63237

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 63237

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

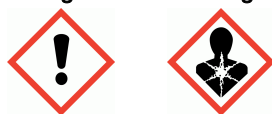
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

WADIS 24/60

Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS, HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE, BENZENESULFONIC ACID, DI-C10-14-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS, REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS			60-100%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 918-481-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457273-39-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE			5-10%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 918-811-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463583-34-XXXX	
Classification STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411			
BENZENESULFONIC ACID, DI-C10-14-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS			1-5%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 939-603-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119978241-36-XXXX	
Classification Skin Sens. 1B - H317			

WADIS 24/60

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER			1-5%
Numéro CAS: 34590-94-8	Numéro CE: 252-104-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119450011-60-XXXX	
Classification Non Classé			
REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE			<1%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 939-700-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982395-25-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			
NAPHTALÈNE			<1%
Numéro CAS: 91-20-3	Numéro CE: 202-049-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119561346-37-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Carc. 2 - H351 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin.

WADIS 24/60

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivez les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Prévoir une ventilation suffisante. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

WADIS 24/60

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

1200 mg/m³ (171ppm), 8h TWA, Manuf. data

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLEETHER

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m³

*

NAPHTALÈNE

C2

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 50 mg/m³

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 151 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 32 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour

BENZENESULFONIC ACID, DI-C10-14-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 35.26 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1.04 mg/cm²
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.7 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.518 mg/cm²

PNEC

eau douce; 0.1 mg/l
 eau de mer; 0.1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 45211 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 45211 mg/kg
 Sol; 36739.7 mg/kg

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLEETHER (CAS: 34590-94-8)

WADIS 24/60

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 283 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 308 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 121 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 37.2 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 19 mg/l
 - eau de mer; 1.9 mg/l
 - rejet intermittent; 190 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 4168 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 70.2 mg/kg p.c. /jour
 - Sédiments (eau de mer); 7.02 mg/kg p.c. /jour
 - Sol; 2.74 mg/kg p.c. /jour

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.4 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.000976 mg/l
 - eau de mer; 0.000098 mg/l
 - rejet intermittent; 0.00976 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 0.69 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.0121-4.23 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.00121-0.423 mg/kg
 - Sol; 0.00184-0.842 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

WADIS 24/60

Autre protection de la peau et du corps Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Marron.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	180°C
Point d'éclair	62°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.6 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 14 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.83
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.

WADIS 24/60

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moléculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 606 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

WADIS 24/60

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >4951 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

WADIS 24/60

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Vapeurs and spray/brouillards en fortes concentrations sont narcotiques.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 7 050,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 7 050,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

WADIS 24/60

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ 4688 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Nausées, vomissements.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

BENZENESULFONIC ACID, DI-C10-14-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

WADIS 24/60

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 8 740,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 8 740,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 9 510,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 9150 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 3 404,47

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 3.35 mg/l, 7 heures, Vapeur Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3 404,47

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction

WADIS 24/60

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Toxicité pour le développement: - , Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Vertiges. Somnolence. Effet narcotique.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 313,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3 313,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

WADIS 24/60

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

NAPHTALÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 50533 mg/kg, Orale, Souris

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (4h): > 0.4 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat (MAC)

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

WADIS 24/60

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLEETHER

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

NAPHTALÈNE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus OECD 201

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

WADIS 24/60**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 2 - 5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 3 - 10 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 1 - 3 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 0.44 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) QSAR
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.77 mg/l, Daphnia magna QSAR

BENZENESULFONIC ACID, DI-C10-14-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: > 100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: > 1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1919 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: > 969 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 22 jours: 0.5 mg/l, Daphnia magna LOEC, 22 jours: 0.5 mg/l, Daphnia magna
--	--

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

WADIS 24/60

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 1.3 heures: 96 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 2.05 heures: 48 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 0.976 heures: 72 mg/l, Desmodemus subspicatus

NAPHTALÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: 0.96 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 2.16 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 40 jours: 0.37 mg/l,
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, : 0.6 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 80%: 28 jours OECD 301F

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable. Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 49.6%: 28 jours OECD 301F

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation (%) 75%: 28 jours

WADIS 24/60

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Kow: 3

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: < 4

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLEETHER

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.006

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS

Mobilité Insoluble dans l'eau.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

WADIS 24/60

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Tension de surface 30 mN/m @ 20°C

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 0.28 @ °C

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

NAPHTALÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

WADIS 24/60**HYDROCARBONS C10-13 N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS <2% AROMATICS**

Autres effets néfastes Indéterminé.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

Autres effets néfastes Indéterminé.

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Autres effets néfastes Indéterminé.

REACTION MASS OF 1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-6-METHYL- AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE AND 2H-BENZOTRIAZOLE-2-METHANAMINE, N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-4-METHYL- AND N,N-BIS(2-ETHYLHEXYL)-5-METHYL-1H-BENZOTRIAZOLE-1-METHYLAMINE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

WADIS 24/60

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

WADIS 24/60

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul. Skin Sens. 1B - H317: Méthode par le calcul.
 Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul. EUH066: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

09/12/2021

WADIS 24/60

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	63237
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as a fuel (Industrial)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463583-34-XXXX
Numéro CE	918-811-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel (Industrial)
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additives and additive components) within closed or contained systems, including incidental exposures during activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.

Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
-------------------	--------------------------------

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 7.12a.v1
--	----------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel (Industrial)

État	Liquide
	Principalement hydrophobe La substance est une UVCB complexe.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2500
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 2500
 Tonnage quotidien maximal du site: 2500 kg
 Tonnage maximal autorisé du site (Msafe): 999999 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans
 Libération continue.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 94.6% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 94.6%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 95%.
Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Use as a fuel (Industrial)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. manipuler une substance en système fermé.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Utiliser les procédures d'accès pour conteneurs, y compris alimentation en air.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation La méthode Block d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale au modèle PetroRisk.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel (Professional)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrocarbures, C10, aromatics, <1% naphthalene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463583-34-XXXX
Numéro CE	918-811-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel (Professional)
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additives and additive components) within closed or contained systems, including incidental exposures during activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.

Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
-------------------	------------------------------------

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12b.v1
--	----------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel (Professional)

État	Liquide
	Principalement hydrophobe La substance est une UVCB complexe.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.12
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.00006
 Tonnage quotidien maximal du site: 0.17 kg
 Tonnage maximal autorisé du site (Msafe): 0.048 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans
 Libération continue.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 94.6% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 94.6%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
-----	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel (Professional)

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé.
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Transfert de masse Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation La méthode Block d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale au modèle PetroRisk.
 L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Industrial)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463583-34-XXXX
Numéro CE	918-811-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Industrial)
Portée du processus	Oil field well drilling and production operations (including drilling muds and well cleaning) within closed or contained systems, including incidental exposures during material transfers, onsite and activities and related maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
	Principalement hydrophobe La substance est une UVCB complexe.

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Industrial)

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 920

Msafe: 100 kg/jour

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.95

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation La méthode Block d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale au modèle PetroRisk.

L'usage est considéré comme sûr.

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Industrial)

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Professional)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463583-34-XXXX
Numéro CE	918-811-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Professional)
Portée du processus	Oil field well drilling and production operations (including drilling muds and well cleaning) within closed or contained systems, including incidental exposures during material transfers, onsite and activities and related maintenance.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
	Principalement hydrophobe La substance est une UVCB complexe.

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Professional)

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 920

Msafe: 100 kg/jour

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.95

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation La méthode Block d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale au modèle PetroRisk.

L'usage est considéré comme sûr.

Use in Oil and Gas field drilling and production operations (Professional)

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet. les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.